


Les Éleveurs de volailles
du Québec

Provoqué

Réunion d'été des PPC I Sous le charme de Charlevoix

C'est dans le cadre enchanteur de la région de Charlevoix que les Éleveurs de volailles du Québec ont accueilli les participants à la réunion d'été des Producteurs de poulet du Canada (PPC). Celle-ci s'est tenue du 10 au 15 juillet dernier au Manoir Richelieu, à La Malbaie. Près de 150 représentants des PPC, des offices provinciaux, de l'industrie et d'organismes gouvernementaux se sont réunis pour échanger sur les enjeux de l'heure.


Baisse de l'allocation de 3%

Parmi ces enjeux figurait l'allocation de la période A-107. Les ÉVQ se sont illustrés en présentant une analyse étoffée du marché qui démontre que les prix de gros se situent au-dessus de la moyenne alors que la demande est toujours en croissance à 1,2% depuis le début de l'année. Les niveaux d'inventaire sont, par ailleurs, pratiquement sur la cible établie par les PPC. Malgré ces facteurs tous très positifs, l'allocation a été réduite de 3%. Pourquoi? La préoccupation se situe au niveau du prix des intrants. La volatilité du marché des grains et la forte augmentation du prix de la moulée ont fortement contribué à réduire la marge des transformateurs. Une correction importante de l'allocation s'imposait. Celle-ci, un compromis entre les positions des différents représentants de l'industrie, a été adoptée de façon majoritaire. L'industrie américaine fait d'ailleurs face à la même situation, comme le démontrent les données sur les prévisions de production au sud de la frontière d'ici la fin de 2011.

Dans un tout autre ordre d'idées, M. Christian Lacasse, vice-président de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) et président de l'UPA, est venu nous présenter le plan stratégique de la FCA dont l'objectif ultime est d'amener le gouvernement et le secteur privé à travailler ensemble à l'élaboration d'une stratégie alimentaire nationale. La FCA entend jouer un rôle accru et se faire la porte-parole des agriculteurs au Canada. La FCA favorise notamment une meilleure régulation des marchés agricoles. Elle reconnaît le rôle essentiel que joue la gestion de l'offre au Canada.

Les participants à la réunion d'été des PPC ont aussi abordé les sujets suivants : l'élaboration d'un protocole d'approvisionnement en situation d'urgence, le marché des grains et l'augmentation du prix de la moulée et, finalement, le dossier de la croissance différentielle. Sur ce dernier sujet, plusieurs options ont été discutées et les PPC tiendront des rencontres de consultation des offices provinciaux au cours des mois d'août et septembre. Les résultats de ces consultations seront pris en considération dans le cadre de la planification stratégique des PPC qui doit avoir lieu à la fin septembre.

Merci à nos commanditaires

Le succès de cette réunion d'été repose en partie sur la participation financière de commanditaires. Nous remercions les entreprises suivantes pour leur généreuse contribution : Exceldor, Olymel et Financement agricole Canada. Nous tenons également à remercier le Comptoir agricole de Saint-Hyacinthe qui a fourni des prix de participation pour le tournoi de golf. 

G20 agricole I Accord contre la volatilité des prix

Lors du G20 agricole qui a eu lieu à Paris les 22 et 23 juin dernier, les ministres réunis auraient conclu un accord qualifié d'historique sur un plan d'actions pour lutter contre la volatilité des prix des produits agricoles.

Les cinq points de l'accord

L'accord signé comprend cinq points, dont un appel à une meilleure organisation des marchés financiers.

- **Production et productivité agricole :** les membres du G20 reconnaissent « l'importance d'une augmentation significative de la production et de la productivité agricoles » en tenant compte d'une « utilisation durable des ressources naturelles ». Parmi les mesures concrètes envisagées, le G20 va concentrer ses efforts sur la recherche sur le génome du blé, céréale la plus consommée au monde.
- **Information et transparence des marchés :** un système d'information sur les marchés agricoles sera mis en place et placé sous l'autorité de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). Cette base de données sera complétée par un système de surveillance satellitaire sur la production agricole qui permettra aussi de surveiller les effets du changement climatique.
- **Coordination politique internationale :** le « Forum de réaction rapide » sera créé pour promouvoir « la cohérence et la coordination politiques en temps de crise ».

suite à la page 3

« Pour les ÉVQ,
la seule solution
envisageable passe
par une formule
de croissance
différentielle qui
accorderait des
conditions égales à
toutes les provinces,
dont le Québec.
Notre position sur
ce point est claire
et ferme, c'est une
question de respect
et d'équité pour
le système en place
et l'ensemble de
ses membres. »

Provoqué

Revue publiée par **Les Éleveurs de volailles du Québec**
555, boul. Roland-Thérien, bureau 250
Longueuil, Québec J4H 4G1
Téléphone : 450 679-0530 Télécopieur : 450 679-5375
Courrier électronique evq@upa.qc.ca
Site internet www.volailliesduquebec.qc.ca
Responsables Christian Dauth, Marylène Jutras
Design graphique McKay+Couture
Impression Imprimerie Sisca International inc.
Dépôt Légal Bibliothèque nationale du Québec, 1991
ISSN 1183-7500

Dans la présente publication, le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



Mot du président | Jean-Paul Bouchard

Le Québec, hôte de la réunion d'été des PPC

Nous avons été les hôtes, en juillet, de la réunion annuelle d'été des Producteurs de poulet du Canada (PPC) au Manoir Richelieu, à La Malbaie. Près de 150 participants y étaient, dont la majorité des membres de notre conseil d'administration. Ces derniers ont eu l'occasion d'assister à l'établissement de l'allocation de la période A-107. Ils ont pu constater le travail et les compromis nécessaires pour amener les 14 membres du conseil des PPC à une allocation qui corresponde aux conditions du marché. Il s'agit cette fois-ci d'une sévère baisse de la production qui devrait permettre un rétablissement des marges de l'industrie. Même si l'allocation de la période ne fut pas adoptée à l'unanimité, j'ai été impressionné de voir la rigueur avec laquelle fonctionne la gestion de l'offre.

Toujours au niveau national, le dossier de la croissance différentielle, poussé essentiellement par l'Alberta, est toujours actif. À ce sujet, les PPC ont entamé une série de rencontres avec les offices provinciaux afin d'entendre leur point de vue. Pour les ÉVQ, la seule solution envisageable passe par une formule de croissance différentielle qui accorderait des conditions égales à toutes les provinces, dont le Québec. Notre position sur ce point est claire et ferme, c'est une question de respect et d'équité pour le système en place et l'ensemble de ses membres.

Revenons chez nous où une étude récente, dont les médias ont abondamment parlé, s'est intéressée à la promotion des aliments en provenance du Québec. Ses résultats indiquent que seul le tiers de l'assiette des Québécois est composé de produits des fermes du Québec. Cette proportion passe à 55% si on ajoute les aliments transformés ici. C'est peu, trop peu. Beaucoup de travail de sensibilisation reste à faire tant auprès des consommateurs que des intervenants. L'industrie avicole québécoise est, par contre, privilégiée sur ce point. Grâce au système de gestion de l'offre, une très grande proportion de notre poulet québécois est actuellement vendue au Québec.

Dans un autre ordre d'idées, le conseil d'administration s'est réuni à plusieurs reprises au cours des dernières semaines afin d'avancer les travaux sur la mise en place d'une nouvelle politique de location des quotas de poulet. Les conseils d'administration des syndicats régionaux ont, de plus, participé à l'une de ces réunions et seront convoqués de nouveau à la fin de l'été. Je suis encouragé par la profondeur des échanges que nous y avons eus. Le dossier progresse et nous serons bientôt en mesure de vous présenter une politique dont l'un des principaux objectifs sera de consolider à long terme la propriété des quotas dans les mains des éleveurs sans déstabiliser la structure actuelle de nos fermes.

Finalement, les Éleveurs de dindon du Canada ont réduit en juin dernier de 1,5 million de kilogrammes l'allocation de 2011-2012. Cette baisse est le résultat d'un marché qui, même si les perspectives à moyen terme demeurent favorables, tarde à reprendre de la vigueur. La délégation du Québec, présente à cette rencontre, a accepté avec réticence cette situation dans l'espoir qu'elle mène à une correction significative des prix aux éleveurs. Malheureusement, cela ne s'est pas produit. Dans ce contexte, des rencontres avec les éleveurs de l'Ontario ainsi que les propriétaires d'Unidindon auront lieu au cours des prochaines semaines afin de trouver une solution à la situation inacceptable des prix actuels versés aux éleveurs de dindon.

Je termine en vous souhaitant tous un bel été et de belles vacances aux chanceux qui en prendront prochainement.


Jean-Paul Bouchard, président

Sommaire | juillet-août 2011

| Actualité.01 Sous le charme de Charlevoix | Mot du président.02 Réunion d'été des PPC | Contingentement.03 ÉDC - Réunion | Formulaire PSA .04 Suivi des soins | Provoqué économique.05 à .08 | Dossier.09 Poulets sans antibiotiques | Dossier.10 Rencontre des ministres | Marketing.11 Virage éthique | Babillard.12

Contingentement I

ÉDC | Réunion de juin 2011

La politique d'exportation remise en question

Les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) se sont penchés à la réunion de juin 2011 sur la politique nationale d'exportation. Il semble que la valeur croissante de la viande brune sur le marché canadien rende relativement moins intéressante l'exportation de celle-ci vers l'étranger. Certains membres ont donc proposé de mener un test d'au plus deux ans et de permettre aux transformateurs de vendre sur le marché canadien la viande produite et destinée au marché d'exportation. L'exportateur pourrait ainsi bénéficier des crédits d'exportation sans réellement exporter la viande.

Cette proposition a été rejetée par une forte majorité de délégués dont ceux du Québec. Les raisons invoquées étant l'absence d'études d'impact d'un tel projet sur la production et les prix du dindon dédié au marché domestique. Les divergences notables d'opinion au sein-même de l'industrie, certains transformateurs étant pour la proposition, d'autres contre, ont aussi augmenté le niveau d'inconfort des délégués.

Les ÉDC ont malgré tout convenu de poursuivre la réflexion sur ce sujet. Dans un premier temps, les offices provinciaux et leurs industries respectives poursuivront les discussions sur les objectifs de la politique d'exportation et sur les impacts et les conditions d'une élimination possible de l'article 1 de la politique, soit l'attribution de crédits pour la production de remplacement.

Il est clair pour les ÉVQ que toute modification à la politique d'exportation des ÉDC ne devra pas avoir d'impact négatif sur les allocations provinciales, sans quoi elle serait inacceptable.

Allocation 2011-2012

Lors de sa réunion de juin dernier, le conseil d'administration des ÉDC a convenu de réviser à la baisse l'allocation commerciale canadienne de dindon de 1,5 Mkg pour la période 2011-2012 en cours. Cela représente pour le Québec un ajustement à la baisse de 362 668 kg, soit 1,2% de l'allocation initiale.

Allocation commerciale de dindon (en kg evis)

	Canada	Québec
2011-2012		
Initiale	139 699 653	30 239 730
Révisée (juin 11)	138 199 653	29 877 062
Écart	-1 500 000	-362 668

Cet ajustement à la baisse de l'allocation découle d'une recommandation du Comité consultatif sur le marché du dindon. Le modèle de prévision notait un ralentissement de la demande causé par la forte volatilité du prix des grains, l'augmentation des coûts d'alimentation des oiseaux et les niveaux d'inventaire de dindon entier de moins de 9 kg qui semblent être à des niveaux suffisants pour l'instant.

Révision du pourcentage d'utilisation 2011-2012

Au Québec, le pourcentage d'utilisation 2011-2012 pour le dindon lourd et pour le dindon léger a donc dû être revu en fonction d'une répartition globale lourd-léger et d'un équilibrage de la production par mètre carré (m²) de quota.

Les pourcentages d'utilisation adoptés par le comité des éleveurs de dindon du Québec sont les suivants :

Période 2011, D-64	Dindon léger	223,66%
Période 2011, E-40	Dindon lourd	149,85%

Poulet | Demande de transferts de quota

Ces dates limites ne touchent que les transferts de quota de poulet **entre les membres de la famille immédiate**.

Rappelons que depuis le 19 janvier 2010, les transferts de quotas de poulet sont suspendus, à l'exception de ceux effectués entre les membres de la famille immédiate.

Date limite pour la signature des formulaires (art. 26)


Période A-108 - 26 août 2011

Période A-109 - 21 octobre 2011

suite de la page 1

G20 agricole I

- Réduire les effets de la volatilité des prix pour les plus vulnérables : une boîte à outils de gestion des risques agricoles et de sécurité alimentaire pour les pays en développement sera prévue. Ce point « invite » le PAM (Programme alimentaire mondial) à l'élaboration d'un projet pilote pour la mise en place de réserves alimentaires humanitaires d'urgence dans les pays en développement.
- Régulation financière : les ministres du G20 ont reconnu « la nécessité de mettre en place sur les marchés des matières premières agricoles des règles de fonctionnement nouvelles » afin de lutter contre les abus de marché et les manipulations croisées. Ils ont encouragé fortement les ministres des Finances du G20, qui doivent se réunir cet automne, à « prendre des décisions appropriées pour une meilleure régulation et supervision des marchés financiers agricoles » au moyen notamment de « limites de position ».

Selon le ministre français de l'Agriculture, M. Bruno Le Maire, dont le pays a présidé le G20 agricole, cet accord est une première étape vers une plus grande régulation des marchés agricoles. 

Source: Le Point, 23 juin 2011

Distribution du Provoqué | Recevez le Provoqué par courriel!


Soyez parmi les premiers informés en recevant votre *Provoqué* par courriel et non plus par la poste.

Posez ainsi un geste écologique qui aidera les Éleveurs de volailles du Québec à réduire la quantité de papier nécessaire à l'impression du *Provoqué*.

Pour recevoir le *Provoqué* par courriel, veuillez adresser votre demande en prenant soin de fournir : nom, nom de votre entreprise, numéro de quota (s'il y a lieu) et adresse courriel à :

M^{me} **Marylène Jutras**, agente de communication

Tél. : (450) 679-0540, poste 8245

Courriel : mjutras@upa.qc.ca 

Mycoplasme I Suivi du cas confirmé en Montérégie-Est

La ferme où la présence de *Mycoplasma gallisepticum* (MG) a été confirmée le 2 juin dernier est toujours en quarantaine. Tous les dindons adultes infectés ont été abattus en date du 19 juin et l'éleveur est en processus de chauffage du fumier suivi d'un lavage et désinfection des bâtiments vidés. Le risque de propagation de la maladie est cependant toujours présent, car les jeunes dindonneaux restant sur le site peuvent être infectés sans manifester de signes cliniques étant donné leur jeune âge. Les vétérinaires traitants suivent la situation de près pour toute manifestation éventuelle de signes cliniques.

L'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (ÉQCMMA) collabore avec tous les intervenants concernés à l'application de mesures de biosécurité accrues dans la zone à risque (La Présentation et secteur Saint-Thomas d'Aquin de Saint-Hyacinthe) pour limiter toute propagation à d'autres fermes. Elle recommande le **maintien de la biosécurité accrue jusqu'au vendredi 26 août** et demande aux éleveurs de la zone à risque de protéger leurs troupeaux de volailles en appliquant les mesures de biosécurité recommandées suivantes :

- **Équipez les attrapeurs avec des survêtements et des bottes propres (en caoutchouc rigide ou élastique). Contactez vos fournisseurs (ex. meunier) pour un approvisionnement en matériel.**
- **Dans vos déplacements en véhicules, évitez de passer par la route 137 entre le Rang Pointe-du-Jour et le Rang Salvail (nord et sud) dans la municipalité de La Présentation.**
- Minimisez les visites à d'autres sites de production avicole et évitez les échanges d'équipements avec d'autres sites de production avicole ou assurez-vous qu'ils soient lavés et désinfectés (p.ex. : tracteur, balance à camion, etc.).
- Appliquez les mesures de biosécurité préconisées pour les personnes qui entrent en contact avec les oiseaux (éleveurs, employés, visiteurs), soit : le port de bottes, survêtement, bonnet et gants/lavage des mains (pour la mise en application, référez-vous au **Protocole de biosécurité courante pour les producteurs et les employés à la ferme** (carton vert) de l'ÉQCMMA ou à la page 2 du **Formulaire annuel PASAF**).
- Assurez-vous d'un contrôle adéquat de la vermine.

suite à la page 12

Audits PSA I Soyez prêts dès cette année

Le conseil d'administration des ÉVQ encourage les éleveurs à être audités selon le *Programme de soins aux animaux* (PSA) dès la première année d'implantation, soit du 20 juin 2011 au 20 juin 2012.

Le plan incitatif prévoit les éléments suivants :

- les coûts des audits PSA faits dans la 1^{re} année d'implantation seront défrayés par les ÉVQ;
- pour les éleveurs qui seront audités pour le PSA à la 2^e ou à la 3^e année d'implantation (après le 20 juin 2012), les modalités seront élaborées ultérieurement.

De plus, afin d'encourager l'implantation du PSA, les Producteurs de poulet du Canada (PPC) verseront aux ÉVQ 200 \$ par ferme certifiée avant le 1^{er} décembre 2013. Si tous les éleveurs sont audités pour le PSA dans la première année d'implantation, nous profiterons tous de cette aide financière à l'implantation. 

Formulaire PSA I Suivi des soins dans le poulailler

Afin de faciliter l'implantation du PSA (*Programme de soins aux animaux*), voici où aller chercher l'information pour bien compléter le formulaire intitulé *Suivi des soins dans le poulailler*. Vous avez besoin d'un formulaire par élevage. Tous les éleveurs doivent compléter le haut du formulaire.

Pour simplifier le calcul, le tableau *Densité en fin d'élevage* peut être complété pour l'ensemble du poulailler. Voici comment compléter les colonnes de ce tableau :

Bulle 1. (colonne *Superficie*). Le chiffre de la colonne *Superficie (m²)* se trouve dans deux de vos documents des ÉVQ. Vous retrouvez la superficie de votre poulailler appelée *Total de m²* dans la section *Poulaillers* de votre *Guide de mise en marché* et vous la retrouvez aussi dans votre document intitulé *Liste des poulaillers* à la ligne *Surface apte à la production*. Vous avez reçu la mise à jour de cette liste dans la même enveloppe que votre *Guide de mise en marché* de la période A-106. Veuillez conserver la *Liste des poulaillers* dans la pochette de votre manuel PSA ou dans votre dossier annuel.

Bulle 2. (colonne *Poids moyen cible*). Le poids moyen cible est le poids prévu à l'abattage. Vous pouvez séparer la colonne en 2 ou utiliser plus d'une ligne si vous avez plus d'un poids moyen cible (ex. coqs, poulettes, gros coqs).

Bulle 3. (colonne *Nombre réel de poulets (a)*). Le nombre réel de poulets est le nombre de poulets présents dans le poulailler juste avant l'abattage. Pour le calculer, on prend le nombre de poussins sur le bon de livraison du couvoir, on ajoute le 2% de poussins livrés et on soustrait

le nombre de poulets morts que l'on retrouve sur la ou les cartes de mortalité.

Bulle 4. (colonne *Poids moyen réel (b)*). Le poids moyen réel est calculé à partir de vos rapports d'abattage. On utilise le nombre total de kg bruts que l'on divise par le nombre total de poulets abattus. Il ne faut pas prendre le nombre de kg nets, car ce nombre exclut les kg de condamnation (et ces kg de condamnation étaient dans le poulailler).


Bulle 5. (colonne *Densité réelle calculée*). La densité réelle se calcule ainsi :

Nombre réel de poulets (a) dans le poulailler X Poids moyen réel (b) du rapport d'abattage ÷ Superficie de la *Liste des poulaillers* ou du *Guide de mise en marché*

Si la densité d'élevage est calculée directement sur votre rapport d'abattage, assurez-vous qu'elle le soit selon les paramètres ci-dessus.

Le tableau intitulé *Tableau à compléter si la densité d'élevage se situe entre 31 kg et 38 kg / m² (FR)* est conçu pour les éleveurs dont la densité d'élevage est comprise dans cette fourchette. La consignation des données dans ce tableau (température, humidité et consommation d'eau) est fortement recommandé (FR) jusqu'en 2013 ainsi que d'avoir un compteur d'eau par poulailler et des sondes fixes d'humidité par étage/section. Les données de température, d'humidité ou de consommation d'eau peuvent être écrites sur ce formulaire ou conservées sous un format électronique. Comme pour le PASAF, les dossiers doivent être conservés pendant un an.

Tous les formulaires PSA ou PASAF sont disponibles sur le site Internet des programmes à la ferme. Pour y accéder, veuillez suivre la procédure décrite sur la *Feuille bleue* que nous vous avons postée.

Si vous avez des questions, contacter Mme **Nathalie Robin** au 450 679-0540 poste 8597 ou par courriel à l'adresse nrobin@upa.qc.ca. 

Référence : Formulaire PSA Suivi des soins dans le poulailler.

Provoqué économique

Sommaire du marché

Les inventaires canadiens de poulet au 1^{er} juin 2011 s'établissaient à 38,7 Mkg, en hausse de 17 % par rapport au 1^{er} juin 2010. La production de poulet aux États-Unis devrait présenter une hausse de 1,3 % en 2011 comparativement à 2010.

Les inventaires canadiens de dindon au 1^{er} juin 2011 étaient évalués à 24,2 Mkg, en baisse de 16 % par rapport à l'an dernier à la même date. La production de dindon aux États-Unis devrait afficher une hausse de 1,5 % en 2011 par rapport à 2010.

Le prix de gros du poulet aux États-Unis devrait présenter une hausse de 1 % en 2011 comparativement à 2010, en dollars US. Quant au prix de gros du dindon, celui-ci afficherait une hausse de près de 10 % en 2011 par rapport à 2010, toujours en dollars US.

Au Québec, le prix du maïs s'est établi à 302 \$/tonne en mai, soit 3 \$/tonne de plus qu'en avril, alors que le prix du tourteau de soya diminuait de 1 \$ la tonne pour s'arrêter à 401 \$/tonne.

Performance domestique de la production | Québec

(Poids éviscéré)	Période	Allocation	Production	Différence	Performance	
	Du 2 janvier au 26 février 2011	A-102	40 655 060	40 679 633	24 573	100,1 %
	Du 27 février au 23 avril 2011	A-103	40 677 902	40 960 509	282 608	100,7 %
	Du 24 avril au 18 juin 2011	A-104				
	Du 19 juin au 13 août 2011	A-105				
	Du 14 août au 8 octobre 2011	A-106				
	Du 9 octobre au 3 décembre 2011	A-107				
	Du 4 décembre 2011 au 28 janvier 2012	A-108				
	Du 2 janvier 2011 au 28 janvier 2012	A-102 à A-108	81 332 962	81 640 142	307 180	100,4 %

La performance domestique réalisée par le Québec de A-102 à A-103 a atteint 100,4 %.

Niveau des importations

En date du 18 juin 2011, les importations cumulatives réalisées dans le cadre du contingent tarifaire totalisaient 33,2 Mkg, soit 6,5 % de moins que le prorata des permis alloués. À titre comparatif, les importations au contingent tarifaire étaient 8,6 % en retard sur le prorata à la même date l'an passé, soit 0,7 Mkg de moins qu'à pareille date cette année. Les importations totales ont été 11 % plus élevées qu'en 2010 à la même date. Les volumes d'importation pour réexportation présentent une croissance de 18 % comparativement à l'année précédente à la même date.

Semaine se terminant le 18 juin	Globales	Concurrence	Ré-export	Permis supp.	Total
Cumul annuel 2011	32 777 652	428 952	39 505 155	0	72 711 759
Cumul annuel 2010	32 057 856	208 657	33 470 893	0	65 737 406
Différence en kg	719 796	220 295	6 034 262	0	6 974 353
Différence en %	2,2 %	105,6 %	18,0 %	0	10,6 %

Importations globales - Réelles versus prorata

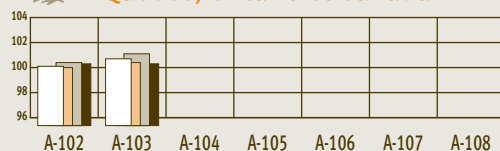
Semaine se terminant le 18 juin	Réelles*	Prorata	Différence kg	Différence %
Cumul annuel 2011	33 206 604	35 514 933	-2 308 329	-6,5 %
Cumul annuel 2010	32 266 513	35 311 073	-3 044 560	-8,6 %

Source : MAECI

*Globales plus supplémentaires spéciales



Performance globale Québec, Ontario et Canada



Québec : La performance globale (mesurée sur l'allocation totale) obtenue en A-102 et A-103 a atteint 100,2 %.

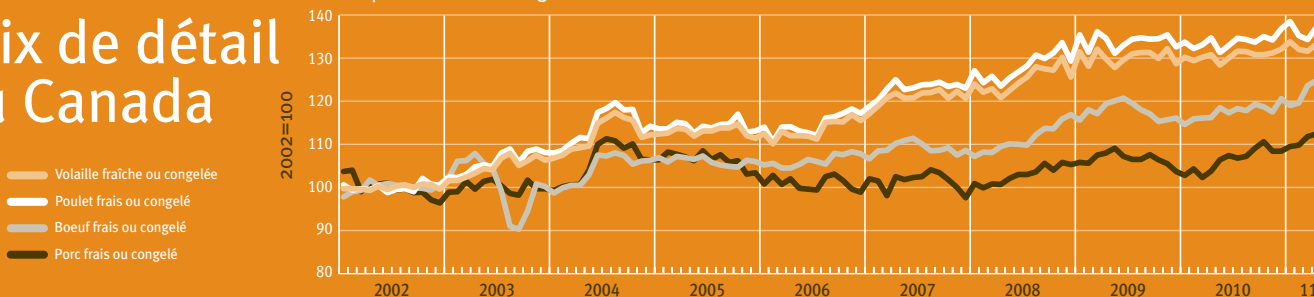
Ontario : La performance globale obtenue en A-102 et A-103 a atteint 100,7 %.

Canada : La performance globale de l'ensemble des provinces obtenue en A-102 et A-103 a atteint 100,3 %.

■ Québec (domestique)
 ■ Québec (globale)
 ■ Ontario (globale)
 ■ Canada (globale)

Prix de détail au Canada

IPC pour certaines catégories de viandes



L'indice des prix à la consommation du poulet en avril, tel que publié par Statistique Canada, s'est établi à 137,1. Cela représente une hausse de 2 % de l'indice du poulet par rapport à mars et une hausse de 1,8 % comparativement à l'année précédente, soit avril 2010. Pour ce qui est de l'indice des prix du porc, celui-ci s'est arrêté à 112,4 en avril. Comparativement à mars, il s'agit d'une hausse de 0,5 % et comparativement à avril 2010, cela correspond à une forte hausse de 8,3 %. L'indice des prix du bœuf a augmenté de 1 % en avril comparativement à mars pour s'établir à 124,8. Les prix du bœuf ont ainsi augmenté de 7,4 % par rapport à avril 2010.



Inventaires de poulet

QUÉBEC Au Québec, les inventaires totaux de poulet étaient de 12,8 Mkg au 1^{er} juin 2011, soit 35 % de plus qu'au 1^{er} juin 2010. Une hausse a été constatée dans toutes les catégories, sauf dans **Poulet de moins de 2 kg**. Les inventaires québécois au 1^{er} juin 2011 représentaient 33 % des inventaires canadiens.

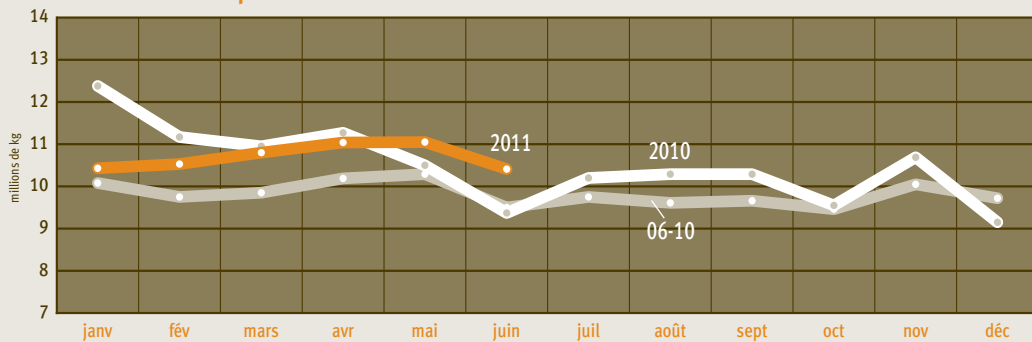
ONTARIO Les inventaires de poulet étaient de 17,5 Mkg en Ontario au 1^{er} juin 2011, en hausse de 27 % par rapport à l'an dernier. Une hausse a été enregistrée dans les catégories **Morceaux** et **Surtransformé** alors que les inventaires de **Poulet de moins de 2 kg**, **Poulet de 2 kg et plus** et **Divers** ont affiché une baisse. Au 1^{er} juin 2011, les inventaires de l'Ontario représentaient 45 % de l'ensemble des inventaires canadiens.

CANADA Les inventaires canadiens au 1^{er} juin 2011 étaient évalués à 38,7 Mkg. Cela représente une hausse de 17 % sur leur niveau de l'an dernier à la même date. Une baisse a été constatée dans les catégories **Poulet entier** et **Divers**. Les catégories **Morceaux** et **Surtransformé** ont cependant affiché une hausse. À 30,1 Mkg au 1^{er} juin 2011, les inventaires domestiques canadiens (excluant les cuisses et le divers) étaient sur la cible des Producteurs de poulet du Canada (PPC) pour cette date.

Par catégorie 1 ^{er} juin (millions de kg)	Québec		Ontario		Canada				
	2010	2011	2010	2011	2010	2011			
Poulet									
<2 kg	0,19	0,17	-12 %	0,04	0,03	-32 %	0,45	0,42	-6 %
>=2 kg	0,06	0,14	143 %	0,02	0,02	-12 %	0,92	0,67	-27 %
Morceaux	3,26	5,74	76 %	3,66	5,26	43 %	11,73	15,75	34 %
Surtrans.	4,75	5,34	12 %	9,32	11,83	27 %	16,84	19,08	13 %
Divers	1,26	1,44	14 %	0,73	0,41	-44 %	3,19	2,72	-15 %
Total	9,51	12,82	34,78 %	13,78	17,54	27,33 %	33,13	38,65	16,64 %

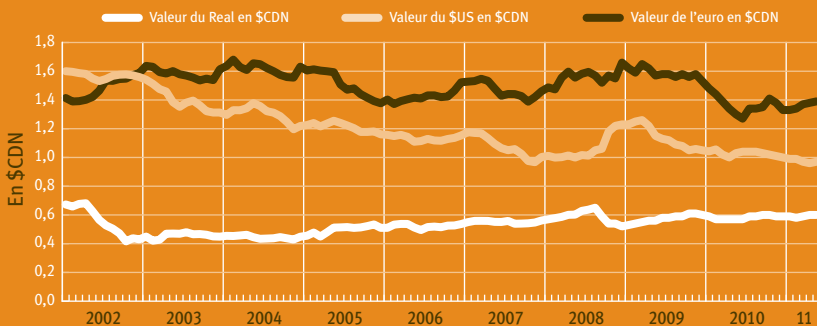
Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada

Inventaires de poulet frais excluant cuisses



	janv	fév	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
06-10	10,08	9,75	9,85	10,19	10,29	9,50	9,75	9,61	9,66	9,46	10,05	9,72
2010	12,38	11,17	10,95	11,27	10,50	9,37	10,20	10,29	10,29	9,55	10,69	9,15
2011	10,43	10,53	10,80	11,04	11,05	10,41						

Taux de change



Le dollar canadien s'est légèrement déprécié en mai comparativement au dollar américain. Entre mai et avril 2011, le dollar canadien a perdu 1 % de sa valeur, s'établissant ainsi à 1,03 \$US. La devise canadienne s'est cependant appréciée de 7,4 % depuis mai 2010, alors qu'elle valait 0,96 \$US. Le dollar américain valait donc 0,97 \$CDN en mai. Le dollar canadien s'est déprécié de 0,3 % par rapport à l'euro en mai comparativement à avril. Le dollar canadien valait donc 0,72 euro en mai 2011. Par rapport au real brésilien, la devise canadienne s'est appréciée de 0,7 %, toujours entre mai et avril, pour s'arrêter à 1,67 real. Comme l'indique le graphique, toujours en mai 2011, le real valait 0,60 \$CDN et l'euro, 1,39 \$CDN.

Source : Banque du Canada



Inventaires de dindon

QUÉBEC Au 1^{er} juin 2011, les inventaires de dindon au Québec étaient évalués à 10,4 Mkg, ce qui est 13 % moins élevé que ceux du 1^{er} juin 2010. Une baisse marquée a été enregistrée dans les catégories **Dindon de plus de 9 kg** et **Autres**. Une hausse a cependant été constatée dans les catégories **Dindon entre 5 et 9 kg** et **Divers**. Les inventaires québécois au 1^{er} juin 2011 représentaient 43 % des inventaires canadiens.

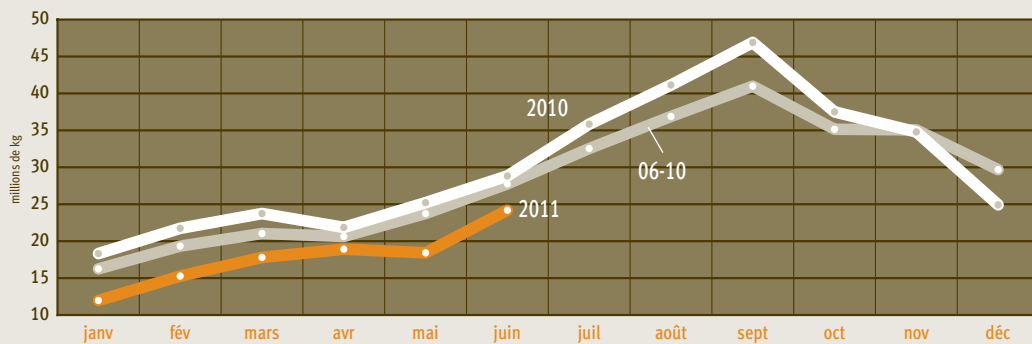
ONTARIO Les inventaires de dindon étaient évalués à 7,7 Mkg en Ontario au 1^{er} juin 2011, ce qui représente une baisse de 24 % par rapport au 1^{er} juin 2010. Les inventaires ont particulièrement diminué dans les catégories **Dindon de moins de 5 kg**, **Autres** et **Divers**. Au 1^{er} juin 2011, les inventaires de l'Ontario représentaient 32 % de l'ensemble des inventaires canadiens.

CANADA Au 1^{er} juin 2011, les inventaires canadiens de dindon étaient évalués à 24,2 Mkg, soit en baisse de 16 % par rapport à l'an dernier à la même date. Une baisse est survenue dans les catégories **Dindon de plus de 9 kg**, **Dindon de moins de 5 kg** et **Autres**. Les inventaires de **Dindon entre 5 et 9 kg** ont cependant présenté une augmentation. Les inventaires au 1^{er} juin 2011 étaient 3,6 Mkg en dessous de la moyenne des cinq dernières années à la même date.

Par catégorie
1^{er} juin (millions de kg)

Dindon	Québec			Ontario			Canada		
	2010	2011	%	2010	2011	%	2010	2011	%
<5 kg	2,10	1,97	-6,3 %	1,90	1,44	-24,2 %	4,73	4,13	-12,7 %
5 à 9 kg	4,04	5,61	38,8 %	3,03	3,20	5,9 %	10,48	11,82	12,7 %
>9 kg	3,91	1,08	-72,3 %	0,59	0,87	46,9 %	5,52	2,71	-51,0 %
Autres	1,84	1,49	-18,9 %	4,11	1,92	-53,4 %	7,26	4,69	-35,4 %
Divers	0,09	0,26	182,8 %	0,42	0,24	-43,4 %	0,84	0,85	0,9 %
Total	11,99	10,42	-13,1 %	10,04	7,66	-23,7 %	28,83	24,19	-16,1 %

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada



	janv	fév	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
06-10	16,25	19,33	21,02	20,63	23,74	27,75	32,54	36,88	40,99	35,15	35,06	29,68
2010	18,32	21,74	23,74	21,86	25,21	28,83	35,84	41,14	46,90	37,50	34,79	24,92
2011	11,97	15,27	17,80	18,92	18,42	24,19						

Aperçu du marché des viandes

Selon les estimations du Département américain de l'agriculture (USDA), la production de poulet devrait présenter une croissance de 1,3 % en 2011 comparativement à 2010. Le USDA anticipe une nouvelle hausse de production de 1,7 % en 2012 par rapport à 2011. En vertu des calculs d'offre et de demande, la consommation de poulet par habitant devrait s'établir à 84,5 lbs en 2011, par rapport à 82,2 en 2010 et à 79,6 en 2009 (poids de détail). Au 1^{er} juin dernier, les inventaires de poulet aux États-Unis affichaient une hausse de 2,5 % comparativement au 1^{er} mai. La hausse s'est particulièrement fait sentir dans les poitrines, les cuisses et les pattes. Par rapport au 1^{er} juin 2010, les inventaires totaux de poulet présentaient une hausse de près de 10 %. D'après le USDA, le ralentissement de la production en deuxième moitié de 2011 aura un effet à la baisse sur les inventaires de poulet aux États-Unis. Jusqu'à maintenant en 2011, les prix de la viande blanche ont présenté une diminution alors que les prix de la viande brune ont généralement affiché une augmentation.

La production de dindon devrait augmenter de 1,5 % en 2011 comparativement à 2010, d'après les données du USDA. La production serait en hausse en 2012 avec une augmentation de 0,8 % comparativement à 2011. Pour sa part, la consommation par habitant diminuerait légèrement en 2012 à 16,2 lbs alors qu'elle a été de 16,4 lbs en 2010. Les inventaires totaux de dindon affichaient une baisse de près de 4 % au 1^{er} juin 2011 comparativement au 1^{er} juin 2010. Les principales baisses ont été répertoriées dans les cuisses et les dindons mâles entiers. La production de dindon devrait également ralentir avec une baisse prévue de 3,4 % au quatrième trimestre de 2011 par rapport au quatrième trimestre de 2010. Les prix du dindon sont affectés à la hausse par les inventaires en baisse et une forte demande à l'exportation. Le prix du dindon entier a affiché une hausse de plus de 20 % en mai 2011 comparativement à mai 2010.

Le USDA prévoit que la production de bœuf aux États-Unis diminuera de 0,2 % en 2011 comparativement à 2010. On prévoit une production de bœuf de nouveau en baisse de 4,8 % en 2012 par rapport à 2011. La consommation de bœuf par habitant est prévue à 55,6 lbs en 2012, comparativement à 61,2 lbs en 2009 et 66,1 lbs en 2004. Les exportations de bœuf afficheraient une hausse de 13 % en 2011 par rapport à 2010. Parallèlement, les importations seraient en baisse de 5 % au cours de la même période. Tout cela implique une disponibilité de bœuf moins grande sur le marché domestique aux États-Unis. Avec un approvisionnement total moins important sur le marché domestique, les prix de gros du bœuf présenteraient une hausse de 17 % en 2011 en comparaison des prix enregistrés en 2010.

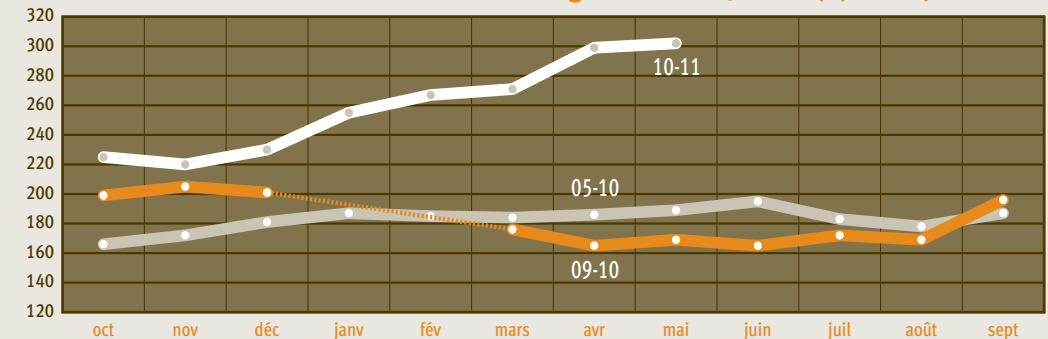
Dans le cas du porc, la production devrait croître de 0,8 % en 2011 comparativement à 2010, toujours selon le USDA. La production de porc augmenterait de 1,3 % en 2012 (par rapport à 2011). Au 1^{er} juin 2011, les inventaires totaux de porc aux États-Unis affichaient une hausse de 22 % par rapport aux inventaires du 1^{er} juin 2010. Cette hausse est généralisée à l'ensemble des découpes et catégories identifiées. Le USDA prévoit une hausse importante de 15 % des exportations de porc, principalement vers les marchés asiatiques. L'augmentation du prix des grains a un impact sur les coûts d'alimentation du porc. En réponse à cette situation, on pourrait constater des poids moyens en baisse pour le reste de 2011 et en 2012. Après une forte hausse de 35 % en 2010, les prix de gros du porc aux États-Unis devraient afficher une nouvelle hausse de 15 % en 2011, par rapport à 2010.

Aperçu du marché des grains

Le prix du maïs dans les centres régionaux a présenté une hausse de 3 \$ en mai par rapport à avril pour s'établir à 302 \$/tonne. Le prix du maïs était de 169 \$/tonne en mai l'année précédente. Comparativement au prix moyen des cinq dernières années à la même date, le prix du maïs en mai a été 113 \$/tonne plus élevé, ce qui correspond à un écart de 60 %. Quant au prix du tourteau de soya, celui-ci s'est établi à 401 \$/tonne en mai comparativement à 402 \$/tonne en avril. Par rapport à la moyenne des cinq dernières années de 351 \$/tonne en mai, le prix affichait une hausse de 14 %. (Les prix de juin n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction.)

En date du 19 juin, 97 % des superficies ensemencées en maïs avaient émergé, selon les données du USDA. Cela se compare à 100 % à la même date l'année précédente et à 99 % en moyenne au cours des cinq dernières années. Toujours en date du 19 juin, 56 % du maïs était jugé en bonne condition, comparativement à 56 % l'année précédente à la même date, alors que 14 % était considéré en excellente condition, comparativement à 19 % l'année précédente. Les fonds spéculatifs ont liquidé de nombreuses positions, affectant à la baisse les contrats à terme au cours des deux dernières semaines de juin. Au cours de cette période, la valeur du contrat à terme de juillet a perdu plus de 1 \$US/boisseau. Du côté du soya, 82 % des superficies ensemencées avaient émergé en date du 19 juin, en baisse par rapport à 87 % à la même date en 2010 et par rapport à 86 % en moyenne au cours des cinq dernières années. Toujours au 19 juin, 57 % du soya était jugé en bonne condition, par rapport à 54 % l'an dernier, alors que 11 % était jugé en excellente condition, comparativement à 15 % l'an dernier, toujours à la même date. Les contrats à terme de soya de juillet ont également affiché une baisse de près de 1 \$US/boisseau après la mi-juin.

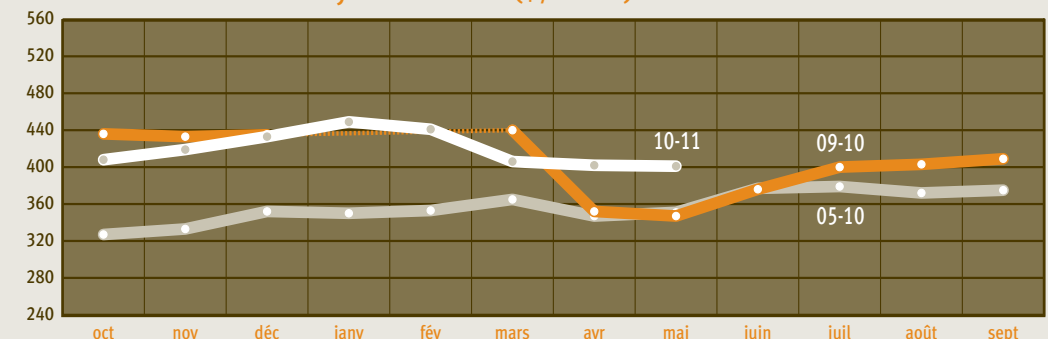
Prix de vente du maïs dans les centres régionaux du Québec (\$/tonne)



05-10	166 \$	172 \$	181 \$	187 \$	185 \$	184 \$	186 \$	189 \$	195 \$	183 \$	178 \$	187 \$
09-10	199 \$	205 \$	201 \$	ND	ND	176 \$	165 \$	169 \$	165 \$	172 \$	169 \$	196 \$
10-11	225 \$	220 \$	230 \$	255 \$	267 \$	271 \$	299 \$	302 \$				

Source : FPCCQ

Prix du tourteau de soya à Montréal (\$/tonne)



05-10	327 \$	333 \$	352 \$	350 \$	353 \$	365 \$	347 \$	351 \$	377 \$	379 \$	372 \$	375 \$
09-10	436 \$	433 \$	435 \$	ND	ND	440 \$	352 \$	347 \$	376 \$	400 \$	403 \$	409 \$
10-11	408 \$	419 \$	433 \$	449 \$	431 \$	406 \$	402 \$	401 \$				

Source : FPCCQ

Note : Agriculture et Agroalimentaire Canada a temporairement suspendu la collecte et la publication des données nécessaires à la mise à jour des prix de vente aux centres régionaux. La FPCCQ n'est donc pas en mesure de nous transmettre les prix au Québec pour les mois de janvier et février 2010.

Provoqué économique

Projet | Validation de méthodes pour estimer la masse des chargements de fumier

Après avoir interpellé les membres du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) au sujet de la nécessité d'élaborer un protocole de caractérisation des fumiers adapté à la production de volaille, les Éleveurs de volailles du Québec ont accepté de participer avec le CRAAQ au projet *Validation de techniques pour estimer la masse des chargements de fumiers de poulets à griller et de poules pondeuses*. Pour le volet poulet à griller, l'objectif général du projet consiste à valider l'utilisation d'une chaudière d'environ 22 litres pour estimer la masse volumique apparente (MVA) d'un chargement de fumiers de volaille. La méthodologie initiale du projet avait été soumise au CRAAQ par les ÉVQ, en collaboration avec COGENOR. Les performances de la méthode de la chaudière seront comparées à celles obtenues avec le protocole de caractérisation adapté des poules pondeuses qui consiste à peser et à mesurer les volumes de cinq chargements de fumier.

suite à la page 10



Poulets élevés sans antibiotiques | Suivi du test

Les derniers poussins mâles sélectionnés pour le test de production de poulets élevés sans antibiotiques sont entrés dans les poulaillers le 23 juin dernier. Les huit éleveurs participants ont tous reçu le cahier de charges, une balance électronique (pour ceux qui n'en avaient pas) et ils se sont tous familiarisés avec les instruments requis pour prendre les mesures prévues au protocole.

Les participants au test consacreront deux poulaillers comparables pouvant accueillir entre 15 000 et 20 000 poulets chacun. Dans le premier poulailler, les oiseaux seront élevés sans antibiotiques. Le second poulailler, où les poulets seront élevés de façon conventionnelle, servira de point de repère pour mesurer les performances. Quelque 160 000 poulets élevés sans antibiotiques seront produits à chaque période durant un an, durée du projet pilote. La densité d'élevage pour ce test se situe en deçà de 31 kg par mètre carré.

Les deux vétérinaires responsables du projet, D^{res} Martine Boulianne et Marie-Lou Gaucher, visiteront les élevages vers les 2^e et 3^e semaines, période où on observe habituellement des épisodes d'entérite nécrotique. En cas de maladie et de mortalité, les oiseaux auront droit à des traitements alternatifs dans l'eau. Ces traitements vont se poursuivre si la mortalité diminue après trois ou quatre jours. Dans le cas contraire, les vétérinaires auront recours à des traitements conventionnels.

Ce projet est rendu possible grâce au financement du *Programme d'appui à l'implantation des systèmes de salubrité alimentaire à la ferme* dans le cadre de *Cultivons l'avenir*, une initiative fédérale-provinciale-territoriale. Le financement provient d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Appel de projets | Programme d'appui à l'implantation des systèmes de salubrité alimentaire à la ferme

Le *Programme d'appui à l'implantation des systèmes de salubrité à la ferme* vise à favoriser l'implantation des systèmes de salubrité alimentaire à la ferme afin de permettre aux entreprises agricoles de satisfaire aux exigences des marchés tant intérieurs qu'internationaux. Ce programme a également pour objet d'améliorer la salubrité des aliments par une mise en place plus rapide des programmes de salubrité alimentaire à la ferme reconnus par les gouvernements. Il s'agit d'une initiative fédérale-provinciale-territoriale dans le cadre de *Cultivons l'avenir* se terminant le 31 mars 2013.

Appels de projet dans le cadre du Volet 3 Développement de matériel de sensibilisation et d'outils d'aide pour la mise en œuvre d'un programme de salubrité alimentaire

Clientèles admissibles

- Les regroupements de producteurs ou d'organismes agricoles ayant leur siège social et leur principale place d'affaires au Québec
- Les fédérations et syndicats de producteurs
- Les organismes d'enseignement et de recherche
- Les entreprises de consultation dans le domaine agroalimentaire

Projets et activités admissibles

- Le développement d'activités de sensibilisation en vue d'initier l'implantation des programmes de salubrité alimentaire dans les entreprises agricoles pour un secteur.
- L'élaboration d'outils d'aide à l'implantation des programmes de salubrité alimentaire à la ferme.
- L'amélioration du processus d'implantation ou de vérification des programmes de salubrité alimentaire à la ferme.

suite à la page 10


suite de la page 9

Appel de projets I Programme d'appui à l'implantation des systèmes de salubrité alimentaire à la ferme

Aide financière

L'aide financière peut atteindre 70 % des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 10 000 \$ par projet, par organisme du secteur agroalimentaire.


Prochaine date limite pour déposer vos projets : 7 septembre 2011

Pour plus de détails et déposer une demande, visitez le site Internet www.cdaq.qc.ca pour connaître l'ensemble des modalités du programme et pour télécharger les formulaires. Les propositions de projets peuvent être déposées en tout temps auprès du secrétariat du CDAQ. 

Émission I La Semaine verte radio n'est plus à l'antenne

Après cinq ans, l'émission radio de la *Semaine verte* n'est plus à l'antenne de la Société Radio-Canada depuis juin dernier. La chaîne de télévision a décidé de changer la vocation de l'émission agricole ainsi que ses jours de diffusion pour en faire une émission davantage tournée vers l'alimentation. La SRC cherche, par ce virage, à rajeunir l'auditoire et à rejoindre une nouvelle clientèle.

Diffusée auparavant les samedis et dimanches de 6 h à 7 h, l'émission sera désormais en ondes à compter de septembre, du lundi au jeudi de 19 h à 20 h. On ignore si le titre de l'émission sera maintenu.

Une nouvelle bien décevante pour tous les agriculteurs. 

Projet I Validation de méthodes pour estimer la masse des chargements de fumier

Pour réaliser ces travaux, cinq élevages de poulets de chair sur litière de copeaux de bois, cinq élevages sur litière de paille de céréales et, finalement, un élevage de poules pondeuses seront sélectionnés. Les travaux de terrain et la compilation des données brutes seront réalisés par COGENOR. La supervision scientifique des travaux sur le terrain, l'analyse des résultats et la production d'un rapport scientifique seront sous la responsabilité de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA). Un comité technique, auquel participeront les ÉVQ, mis en place par le comité de coordination Effluents d'élevage, supervisera et approuvera l'ensemble des travaux.

Les ÉVQ, la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec (FPOCQ), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ainsi que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) participeront financièrement au projet pour un montant total s'élevant à près de 71 000 \$.

Le projet doit débiter dès la mi-juillet. Il est d'une durée d'un an. 

Rencontre des ministres I L'agriculture stimule la croissance et la prospérité

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture se sont réunis le 8 juillet dernier à Saint Andrews au Nouveau-Brunswick pour discuter des perspectives et du potentiel du secteur canadien de l'agriculture et de l'alimentation.

Le ministre fédéral de l'Agriculture, l'honorable Gerry Ritz, a souligné que les gouvernements continueront de travailler sans relâche pour créer les conditions du marché qui permettront aux agriculteurs canadiens de développer et de diversifier leurs entreprises afin que ces dernières demeurent rentables. »

Selon les ministres, le prochain cadre stratégique *Cultivons l'avenir 2* doit aider le secteur agricole à tirer parti des nouveaux débouchés de manière dynamique et innovatrice. Pour ce faire, le secteur sera appuyé par la recherche et développement de classe mondiale, une nouvelle génération d'agriculteurs, des systèmes de réglementation efficaces et une infrastructure moderne.

Les ministres se sont aussi entendus pour dire que le secteur assurera sa croissance s'il mise sur la demande croissante de produits canadiens de classe mondiale. Ils ont, par ailleurs, réitéré leur position respective à l'égard des mécanismes de marketing comme la Commission canadienne du blé et ont réaffirmé leur appui à la gestion de l'offre. Ils ont également applaudi les réussites de plus en plus nombreuses du secteur et reconnu que le développement des marchés et l'accès aux marchés produiront les meilleurs résultats possibles pour les producteurs et les transformateurs canadiens.

En ce qui a trait aux marchés intérieurs, les ministres ont passé en revue les résultats des projets pilotes lancés en février pour développer le commerce interprovincial des viandes tout en maintenant le niveau élevé de salubrité des aliments du Canada. Ils ont convenu d'agir rapidement et de redoubler d'efforts dans l'exécution de ces projets.

La prochaine réunion annuelle des ministres se tiendra à Whitehorse au Yukon du 12 au 14 septembre 2012. 

Source: Agriculture et Agroalimentaire Canada


Documentaire I Je mange donc je suis

Si vous ne l'avez pas déjà vu, les ÉVQ vous invitent à visionner le documentaire réalisé par le belge Vincent Bruno intitulé *Je mange donc je suis*. Le réalisateur a voulu répondre à la question « Qui va nourrir le monde ? » posée en 2008 lors d'une conférence internationale sur le défi alimentaire.

En partant du quotidien des agriculteurs belges, le film fait un tour du monde agricole et alimentaire afin de comprendre quels sont les problèmes communs aussi bien en Europe qu'en Afrique ou au Brésil. Il tente de démontrer qu'un projet de société solidaire, durable et démocratique est plus que nécessaire et que la souveraineté alimentaire s'impose d'elle-même.

La vidéo est disponible sur Youtube et sur la page facebook de l'UPA (www.facebook.com/pageUPA). 

Les bouchers font aussi de bons politiciens

M. Jim Koppens, boucher de formation à l'emploi de Loblaws depuis 25 ans, s'est présenté comme candidat néo-démocrate aux dernières élections dans la circonscription d'Ajax-Pickering (Ontario). La vague néo-démocrate n'a pas déferlé sur cette circonscription et monsieur Koppens n'a pas été élu. Il est cependant intéressant de savoir que depuis la Confédération, 6 bouchers et 17 épiciers ont siégé à Ottawa à titre de députés. Selon monsieur Koppens, être un bon boucher requiert plus qu'un bon coup de couteau. « On doit parfois être un peu psychologue, écouter nos clients en peine. Tout cela fait partie d'un bon service à la clientèle. », dixit monsieur Koppens. 

Source: Canadian Grocer mai 2011

Marketing | Le virage éthique des consommateurs

De plus en plus nombreuses sont les entreprises qui se mettent en mode écolo. Elles visent en plein dans le mille. Une vaste étude menée par Statistique Canada auprès de 18 500 répondants confirme que les consommateurs, depuis le début de la décennie, encouragent la consommation éthique dans des proportions jamais atteintes auparavant. On peut choisir d'acheter ou de boycotter un produit pour toutes sortes de raisons : contribuer à protéger l'environnement, encourager la production agricole biologique et la pêche au thon qui respecte les dauphins, ou bien montrer son désaccord avec le travail des enfants dans le tiers-monde ou le sort des animaux utilisés en laboratoire. La liste est longue.

Or, l'achat éthique était une notion à peu près inconnue il y a une dizaine d'années. Peu de gens auraient pu imaginer à l'époque que l'ampleur du mouvement forcerait un jour les entreprises à changer leurs habitudes en profondeur.

Un premier constat. En 2008, 27% des Canadiens affirmaient avoir choisi d'acheter ou de boycotter un produit pour des raisons éthiques. C'est une très nette amélioration par rapport aux 20% observés cinq ans plus tôt. On peut affirmer sans risque de se tromper que, depuis trois ans, la tendance s'est maintenue, et fort probablement accélérée. Ainsi, aujourd'hui, cette proportion dépasse vraisemblablement les 30%. Presque un consommateur sur trois, c'est énorme, et on comprend facilement que les entreprises soient obligées d'en tenir compte.

Mais qui sont les consommateurs éthiques ?

Les champions au Canada sont les Britanno-Colombiens (25% en 2003 contre 31% en 2008) suivi de très près par les Québécois (21% en 2003 contre 29% en 2008). Parmi les grandes villes canadiennes, c'est à Québec que l'achat éthique est le plus populaire, avec 35%.


Comme on s'en doute, les jeunes sont beaucoup plus sensibles que leurs aînés : 32% des 25-34 ans sont des consommateurs éthiques, contre seulement 15% chez les 65 ans et plus. De la même façon, plus la scolarité augmente, plus les consommateurs sont motivés à acheter éthique ou à boycotter une entreprise ou un produit. Chez les diplômés universitaires, la proportion grimpe à 41%. Elle dégringole à 8% chez les répondants n'ayant pas terminé leurs études secondaires. Comme les diplômés gagnent plus d'argent, on retrouve le même « pattern » lorsqu'on classe les répondants selon les revenus.

Voilà autant de raisons, pour les entreprises, d'adopter des comportements socialement acceptables : plus un client potentiel a de l'argent à dépenser, plus il prend des décisions en fonction de la consommation éthique. Et de toute évidence, cela ne fait que commencer... 

Source: La Presse, avril 2011


Ouverture prochaine de Supercentres Walmart au Québec



Les trois premiers Supercentres Walmart du Québec ouvrent leurs portes en juillet à Laval et à Mascouche. Un Supercentre est un magasin Walmart qui, en plus de sa marchandise régulière, vend de la viande fraîche, des charcuteries, des fruits, des légumes, des aliments prêts à manger et des fromages. La superficie dédiée à l'alimentation est quatre fois supérieure à celle d'un Walmart traditionnel. Quatre autres ouvertures seront annoncées avant la fin de l'année. La venue de ces nouveaux magasins offre une opportunité intéressante de gain de distribution pour le poulet et le dindon en provenance du Québec. 


Waitrose

Les œufs de dinde font leur entrée en supermarchés

La chaîne de supermarchés Waitrose en Angleterre offre depuis peu des œufs de dinde à ses clients. Cette initiative temporaire se prolongera tout l'été. Les œufs de dinde sont, semble-t-il, fort appréciés des consommateurs qui recherchent goût et exotisme dans la préparation de leurs recettes. 

Source: www.worldpoultry.net

Les poules sont de retour à Montréal

L'organisme Maisonnette des parents, organisme desservant des familles défavorisées, a ouvert la voie au retour des poules à Montréal en déposant une demande formelle d'élevage en milieu urbain. Dans les faits, l'élevage de ces volailles se fera dans des conditions très strictes : un maximum de cinq, gardées dans un espace fermé et uniquement dans le cadre d'un projet communautaire à des fins éducatives. Ainsi, cinq poules de la race Chantecler pondront leurs premiers œufs urbains dès juillet. La Ville de Montréal n'a pas l'intention d'autoriser l'élevage par de simples citoyens pour le moment. Précisons que les poules seront hébergées chez un éleveur cet hiver puis ramenées à Montréal le printemps prochain. 

Source: Cyberpresse.ca

Petite annonce | À vendre

- 1 hache-paille Valmétal, modèle GX390
- 1 soigneur Cyclone, 200 pieds de longueur
- 7 soigneurs Shore Time, 200 pieds de longueur
- 1 balayeuse à plancher

Tél. : 450 886-5202 

ÉVQ | Horaire d'été

Veillez prendre note que du 6 juin 2011 au 2 septembre 2011, nos bureaux seront ouverts :

du lundi au jeudi : de 8 h 15 à 12 h
de 13 h à 16 h 30

Vendredi : de 8 h 15 à 12 h
fermé en après-midi 

suite de la page 4


Mycoplasme | Suivi du cas confirmé en Montérégie-Est

Aérosacculite dans la zone à risque

Puisque la maladie a pu se propager durant la phase d'incubation de la ferme affectée et que des oiseaux de la zone à risque peuvent être porteurs de la maladie sans manifester de signes cliniques, il est recommandé aux abattoirs de prendre des échantillons sanguins de tout lot de dindons ou de poulets à griller atteint d'aérosacculite provenant de la zone à risque et d'en informer l'éleveur.

L'éleveur dont un lot de poulet ou de dindon est atteint d'aérosacculite devrait contacter son vétérinaire traitant pour faire analyser les échantillons afin de détecter s'il y a présence de MG ou non. Si MG est présent, des mesures de biosécurité adéquates devraient être prises (c.-à-d. chauffage du fumier, lavage et désinfection, etc.) pour ne pas propager l'infection dans les cycles de production subséquents ou à d'autres fermes par contamination indirecte.

Surveillance et déclaration

Si vous observez un ou plusieurs des signes cliniques de la mycoplasme, avisez immédiatement votre médecin vétérinaire pour un diagnostic. Nous vous incitons fortement à déclarer tout cas positif à l'ÉQCMA au **1 88-VOLAÏLLE (1 888 652-4553)**. Celle-ci pourra alors coordonner une équipe conseil qui vous accompagnera dans la mise en œuvre des mesures adéquates de contrôle de la maladie et ainsi en limiter les impacts sur votre entreprise et l'industrie avicole québécoise. 

Convention de la Poste-publications no 40916058
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au Service du marketing et des communications
Les Éleveurs de volailles du Québec
555, boul. Roland-Therrien, bureau 250
Longueuil, Québec J4H 4G1
Courriel: evq@upa.qc.ca

Agenda | juillet-août 2011

JUILLET 2011

1	Fête du Canada – congé férié (bureaux fermés)
4	Rencontre Québec-Ontario, A-107 (vidéoconférence)
5	PPC - Présentation des besoins A-107 ÉVQ – Comité des approvisionnements exceptionnels A-107, Saint-Hyacinthe ÉVQ – Comité des approvisionnements et négociation des prix du poulet A-107, Saint-Hyacinthe ÉVQ – Comité biosécurité des attrapeurs
7	ÉVQ – Conseil d'administration sur la vente centralisée
10-15	PPC – Réunion d'été, La Malbaie
12	PPC – Allocation A-107
19	ÉVQ – Comité de promotion du dindon, Longueuil
26-28	FCA – Réunion semestrielle, Banff (Alberta)
27	ÉVQ – Comité des éleveurs de dindon, Longueuil

AOÛT 2011

8	PPC – Présentation des recommandations de l'industrie A-108
9-10	ÉDC – Réunion des directeurs, Toronto
10	PPC – Information sur le marché A-108 (conf. tél.)
11	ÉVQ – Comité des éleveurs de dindon, Longueuil
12	ÉVQ – Conseil d'administration sur vente centralisée
15	PPC – Comité de production PASAF et PSA, Ottawa
17	UPA – Réunion provinciale UPA du futur, Beaupré
18	UPA – Journée de la rentrée, Beaupré
19	ÉVQ – Conseil d'administration, Longueuil
22	ÉVQ - Conseil d'administration élargi, Longueuil ÉVQ – Comité des approvisionnements exceptionnels A-108, Saint-Hyacinthe ÉVQ – Comité des approvisionnements et négociation des prix du poulet A-108, Saint-Hyacinthe
23	ÉVQ – Comité de recherche, Longueuil ÉVQ – Comité exécutif ÉVQ-PPC, Longueuil
24	ÉVQ – Comité des éleveurs de dindon, Longueuil
24-25	PPC - Comité exécutif, Ottawa
29	Rencontre Québec-Ontario, A-108 (vidéoconférence)
31	PPC - Présentation des besoins A-108

Veillez noter que l'agenda peut être sujet à changements. 